

Maison de la pédagogie

Livrable – Dispositif de formation en pédagogie universitaire des maître.resses de conférence stagiaires

Table des matières

I. Le contexte	2
A. Le contexte national	2
B. Le contexte Rennais	2
II. Le dispositif	3
A. Les principes et les finalités du dispositif	3
B. Un dispositif décliné en 3 axes	3
C. Un espace moodle dédié	5
Annexes	6
Suggestions des enseignants	6

I. Le contexte

A. Le contexte national

Depuis 2018, le cadre national des formations stipule que chaque établissement doit proposer une formation pour les maîtres de conférences pendant leur année de stage.

Art. 13. – *L'article 32 du même décret est ainsi modifié :*

1° Le premier alinéa est remplacé par les deux alinéas suivants : « Les maîtres de conférences sont nommés en qualité de stagiaire pour une durée d'un an par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur. Ils bénéficient, au cours de cette période de stage, d'une formation visant l'approfondissement des compétences pédagogiques nécessaires à l'exercice du métier, dans des conditions fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur. Cette formation peut tenir compte de leur parcours antérieur et être accompagnée d'un tutorat. Le directeur de chaque service ou composante délivrant la formation du stagiaire établit un avis sur le suivi de la formation, transmis au conseil académique ou à l'organe compétent pour exercer les attributions mentionnées au IV de l'article L. 712-6-1 du code de l'éducation préalablement à la délivrance de l'avis conforme mentionné au cinquième alinéa du présent article. « Au cours de leur formation, les maîtres de conférences sont déchargés d'un sixième du service d'enseignement mentionné au troisième alinéa de l'article 7. Ils ne peuvent pas effectuer d'enseignements complémentaires pendant cette période.»»;

B. Le contexte Rennais

Pour répondre à cet arrêté l'établissement a proposé un dispositif de formation mutualisé à l'échelle rennaise. Expérimenté depuis 2017 dans le cadre du PIA 3 via le projet DUNE DESIR, ce dispositif de formation est mutualisé entre l'Université de Rennes 1, l'Université Rennes 2 et les écoles. Le projet s'est décliné en 3 actions :

- a. La mise en œuvre d'un ensemble concerté de formation pour les nouveaux enseignants-chercheurs
- b. Une offre de formation mutualisée à la pédagogie de l'enseignement supérieur
- c. La mise en place d'un dossier de valorisation des compétences des enseignants dans le domaine de la pédagogie

Afin de préparer la future mise en place obligatoire d'une formation à la pédagogie universitaire à partir de septembre 2018, l'Université Rennes 2 a expérimenté un dispositif de formation pour les maîtres de conférences stagiaires durant l'année académique 2017-2018. Depuis cette première expérimentation, 3 « promotions » sont sorties et celle de 2021-22 est en cours de formation.

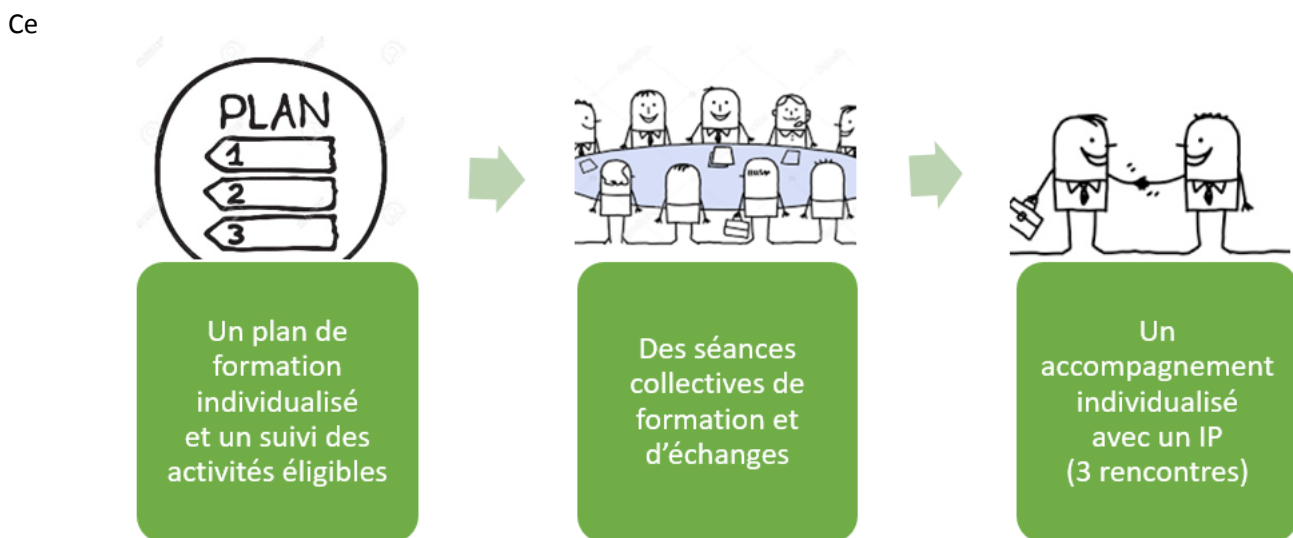
Au total ce sont 74 nouveaux maîtres.esses qui ont bénéficié de ce plan de formation (55 pour l'université Rennes 2, 16 pour Rennes 1 et 3 pour Sciences Po Rennes).

II. Le dispositif

A. Les principes et les finalités du dispositif

- Être à l'écoute des besoins spécifiques des enseignant-e-s
- Développer des communautés de pratiques
- Encourager les démarches réflexives
- Impliquer les directions de départements
- Accompagner le développement pédagogique
- Impliquer la recherche
- Répondre à l'arrêté du 8 février 2018 du MESRI

B. Un dispositif décliné en 3 axes



dispositif de soutien aux maîtres de conférences stagiaires, appelé aussi « pack 32H » est décliné autour de 3 grands types d'actions.

1. **Le plan de formation individualisé (PFI)** est un document co-signé entre le stagiaire, le SUPTICE/SUP, le responsable de composante du nouveau MCF et son parrain ou marraine. Il est déterminé en fonction des objectifs, besoins et projets pédagogiques de l'EC et de la composante.

Ce document permet de faire le point sur les compétences du stagiaire en pédagogie à partir d'un questionnaire d'autopositionnement et d'identifier les activités éligibles (volume de 32H éq. TD) qui composeront son plan de formation sur l'année. Dans ces activités éligibles, on pourra retrouver le catalogue de formations mutualisées, un accompagnement à des expérimentations pédagogiques, de l'observation de cours, la participation à des colloques en pédagogie, la participation des projets pluridisciplinaires, la réalisation du MOOC FormEnSup ...

2. **Un accompagnement individualisé** : Tout au long de l'année, les nouveaux MCF sont accompagnés par un ingénieur pédagogique du SUPTICE/SUP avec un minimum de 3 RDV de suivi (un RDV de positionnement en octobre, un RDV de suivi entre novembre et avril et un RDV bilan en mai).
3. **Des séances collectives**. En plus des activités sélectionnées individuellement, il est prévu dans le dispositif 4 temps de regroupement collectif obligatoire sur l'année. Ces journées sont dédiées à des actions de formation autour de problématiques pédagogiques (conceptualiser, animer et évaluer mon enseignement). Chaque année le programme est légèrement revu en fonction des demandes des nouveaux MCF. Cette année, par ex, nous avons ajouté un atelier de formation autour de l'inclusion des étudiants à public spécifique.

Programme des séances collectives



C. Un espace moodle dédié

Pour soutenir ce programme de formation, un espace moodle mutualisé pour tous les établissements participants a été créé : <https://foad.univ-rennes1.fr/course/view.php?id=1011446>

Annexes

En général :

- Concernant l'accueil des MCF stagiaires, j'aurai apprécié qu'on puisse avoir un temps de café avec les directeurs d'UFR afin de se présenter.
- La présentation du dispositif est claire concernant les rencontres avec l'équipe de direction. En revanche, cela pourrait gagner en clarté concernant les journées sur la pédagogie, notamment sur les objectifs et travaux qui doivent être réalisés comme le projet pédagogique individuel.
- Malgré une construction déjà fine et réfléchie, il y a une marge de progression pour :
 - construire davantage ensemble et dans la durée (5 premières années)
 - prendre en compte les contextes institutionnels et la progressivité de l'intégration en tant que MCF stagiaires, pour véritablement contribuer à une transformation des pratiques dans le cadre de collectifs enseignants

Sur les ateliers :

- Les parties dites "théoriques" ne servent, à mon sens, pas à grand chose. Il faudrait peut-être recentrer les formations sur des temps d'échanges entre participants, ce sont les seuls moments "utiles".
- En termes de contenu, effet positif de la réactualisation et du partage, de la confrontation à des cas concrets. Néanmoins, le contenu en tant que tel avait déjà été abordé notamment dans le cadre d'une formation antérieure à l'enseignement dans le supérieur
- Je n'ai pas compris la demande de départ (construire un syllabus : mon syllabus était déjà construit!) et n'ai pas vraiment retenu d'éléments nouveaux par rapport à mon expérience de la construction d'un syllabus
- Il aurait peut-être fallu, à mon avis plus des exemples concrets, de bonnes pratiques, une plus grande sensibilisation aux potentialités de Cursus (très grandes mais que j'ai découvertes par moi-même ou à grâce à une formation individuelle qu'il m'a fallu demander)
- Atelier "Évaluation" qui m'a permis de réfléchir à un dispositif d'évaluation formative que j'ai pu mettre en pratique lors d'un TD (interrompu hélas à cause du confinement)

Ateliers Classe virtuelle :

- J'ai testé avec mes collègues avant le cours. Le cours s'est déroulé sans aucun problème.
- Du point de vue technique, c'était facile mais l'interaction restait difficile
- Très bien, mais comme je l'avais mise en place avant le confinement, la prise en main par les étudiants a été progressive et accompagnée, ce qui, pour d'autres, n'a pas dû être le cas.
- La classe virtuelle a permis de maintenir le lien, mais des contraintes techniques régulières (problèmes de connexion, principalement) ont posé plusieurs problèmes. De même, les dimensions du contact et de la rencontre ont manqué. Ce qui a permis toutefois de rappeler leur caractère indispensable pour un enseignement et une transmission de qualité.

- La circulation de la parole est réduite car codifiée, en classe virtuelle. La surprise, l'inattendu, les effets de rencontre avec un objet, un savoir ou une matière, ont moins de place (voire pas de place) en classe virtuelle. Cela obture, à mon sens, les enseignements.
- Besoin d'un échange sur le contexte / le pourquoi / les retours d'expériences de la classe virtuelle en amont de la présentation de l'outil et de ses fonctionnalités
- Outil intéressant mais concrètement comment inviter des étudiants à nous rejoindre, l'explication a été sur ce point un peu rapide

Accompagnements individualisés + PPI

- Ce point est pour moi le plus important de cette formation. Cet accompagnement personnalisé permet vraiment de tester des méthodes / outils que nous n'oserions sans doute pas autrement. Personnellement, j'ai vraiment profité de ce dispositif pour aller au-delà de mes habitudes pédagogiques et tester une méthode de classe renversée par la classe virtuelle. Les retours de mes étudiants sont positifs dans l'ensemble, les étudiants indiquant que ce type de pédagogie devrait être plus courante que les amphithéâtres traditionnels où l'enseignant diffuse son savoir.
- S'il y a une chose qu'il ne faut surtout pas supprimer, c'est bien cet accompagnement personnalisé. Après, je pense aussi que ça varie d'un binôme à un autre, mais j'étais très bien avec l'IP qui m'accompagnait, qui a toujours répondu rapidement et avec précision à mes interrogations et autres sollicitations !
- Séances de mise au point très utiles
- Très grande disponibilité de l'ingénieur pédagogique, très à l'écoute
- Le problème tient (mais cela ne concerne que moi) à identifier un projet pédagogique pertinent au sein d'un département que l'on découvre d'où de nombreux réajustements !
- Il faudrait mettre à l'avenir également proposer également des projets de recherche (sans doute plus utiles pour les enseignants qui ont déjà de la bouteille)